

Réf: Dossier 306460

Avis de constitution

SOCIETE « BOKONZI »

Siège Abidjan, Cocody, Angré, Rond-point ADO, non loin du restaurant la SHISH., Lot 14, Ilot 292

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 09 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BOKONZI »

Objet :

- Ed Tech.
- Jeux et jouets.
- Recyclages.
- Cultures créatives.
- Formations éducatives
- Evènementiels.
- Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fond-*s de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Angré, Rond-point ADO, non loin du restaurant la SHISH., Lot 14, Ilot 292

Dirigeant(s) M GOTIENE ANDREAS AUXENCE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01919 du 13/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24226/GTCA/RC/2024 du 13/05/2024

